

## Déclaration liminaire de l'intersyndicale du CHSCT 93 (2 pages)

**Durant cette crise**, le gouvernement a utilisé une **dialectique à géométrie variable**, entre belles paroles et mesures restrictives (ordonnance congé et primes restreintes). La crise semble, à présent, oubliée et les **mauvaises habitudes reviennent au galop**.

**Nos dirigeants affichent pourtant leurs critiques des services de l'État dans la gestion de la crise**, de façon opportuniste pour justifier de nouveaux **mouvements de décentralisation et de déconcentration**. C'est oublier un peu vite que ces services ont subi les effets de la **rigueur budgétaire**, des **restructurations**, des **suppressions d'emplois et de l'inter-ministériarité**.

Leur déclinaison à la DGFIP et aux Douanes a stimulé l'imagination réformatrice débridée des gouvernants, au nom de l'exemplarité : **démarche stratégique, relation de confiance, aménagement des structures et du réseau (ARS), géographie revisitée, nouveau réseau de proximité (NRP), démétropolisation, contrat d'objectifs et de moyens (COM) 2020/2022**, pilotage en mode projets...

**Pourtant, les services publics ne sont pas un problème, ils sont la solution !** Les crises sanitaires et économiques actuelles ne font que le confirmer.

Ainsi, ces derniers temps, le dialogue social au sein du ministère des Finances avait déjà tendance à se vider de sa substance. **La loi de transformation de la Fonction publique a posé le cadre d'une vaste entreprise de déconstruction de la Fonction publique, s'attaquant frontalement aux agents de la Fonction publique, aux missions de service public, au statut des fonctionnaires et aux instances représentatives des personnels, avec la fin des CAP de mobilité et de promotion et la disparition des CHSCT** qui seront noyés dans une instance fourre-tout. La crise sanitaire aurait dû amener les dirigeants à s'interroger sur les risques d'une politique conduisant à affaiblir toujours plus les services publics.

**La reprise de l'épidémie à un haut niveau de gravité révèle l'absence de stratégie gouvernementale dans le combat contre le virus** : aux défaillances des moyens dès le début de la crise sanitaire, s'ajoute la tentative autoritaire avec une communication calamiteuse.

Ainsi, le port du masque devenant obligatoire, **les masques devront donc être considérés comme des Equipements de Protection Individuel (EPI)** et donc être gérés comme tels, en étant fournis par les administrations. **Quel est l'état du recensement pour prévoir les commandes à long terme et le plan de distribution dans toutes les directions et services ? La question de leur qualité**, notamment pour une meilleure respiration, et du niveau de protection est posée.

La prévention ne peut se limiter au seul port obligatoire du masque et les questions d'organisation du travail doivent être examinées et modifiées au premier plan au plus près du travail réel.

Il est nécessaire de favoriser temporairement le télétravail et de rendre le présentiel le plus réduit possible, et cela devrait être facilité par l'acquisition de nouveaux portables.

Pour tous les agents vulnérables, il est nécessaire que **vous permettiez à tous les agents vulnérables de continuer ou de commencer le télétravail** ou à défaut les renouveler en autorisation d'absence.

Pour tous **les agents venant en présentiel**, il est indispensable de fournir **3 à 4 masques chirurgicaux** jetables par jour. Un masque chirurgical est plus protecteur et plus confortables à garder obligatoirement en permanence dans les espaces confinés collectifs.

Il est aussi nécessaire **d'utiliser de façon optimale au sens de la distanciation les bureaux individuels aux dépens des bureaux collectifs**, installer d'autres plexiglas, instaurer des sens de circulation entrée sortie dans les open space, fournir des lingettes désinfectantes et pas seulement nettoyantes.

La journée banalisée sans récupération d'heures permet également **d'éviter les heures de pointe dans les transports en commun** et c'est pourquoi, c'est un moyen de prévention.

Par ailleurs, cette crise sanitaire démontre aussi que **la politique immobilière de l'État doit être revue**. En effet, déjà non efficiente sans crise, la conception du travail en open space, plateaux marguerites etc... montre encore plus ses limites. Si les épidémies doivent faire partie de notre vie, comme le prétendent certains spécialistes, **la politique immobilière telle qu'elle est aujourd'hui se trouve hors sol avec ses mètres carrés/agents et sa soi-disant rationalisation des espaces alloués par agent**.

**Ainsi, le déménagement dans le nouvel immeuble du Berlioz qui centralisera tous les services de Bobigny ainsi que le PCE et le SIE de Noisy-Le-Sec est une aberration dans ce contexte sanitaire. En tout 580 agents, qui auront environ 6 mètres carrés par agent, loin des 10 mètres carrés préconisés. Nous réclamons la visite de ce bâtiment et la prise en compte de certains aménagements.**

En outre, **nous tenons également à alerter le CHSCT sur la situation de la restauration collective sur le site de Pantin**. Aucun espace n'est proposé aux agents de la DVNI, de la DGE et de la DNEF, les obligeant à déjeuner au bureau (en contradiction avec les consignes d'hygiène habituelles) ou à l'extérieur, situation inenvisageable en automne ! De plus, la qualité des prestations fournies (repas froid, absence de variété) est un problème de santé au travail.

Nous ne pouvons pas être en permanence dans l'urgence d'autant plus que les connaissances actuelles confirment la persistance de la pandémie pour plusieurs années et que personne ne peut donner la date de fin. **Nous devons donc nous organiser dans la durée si nous voulons effectivement gagner le combat contre le virus**

**Enfin, le respect des règles de distanciation physique ne doit pas être un prétexte pour pénaliser les OS**. Ainsi, nous regrettons que les suppléants et les experts de nos OS respectives n'auraient pas pu être présents aujourd'hui si ce CHSCT plénier s'était tenu en présentiel (comme il aurait dû l'être initialement).